LICENCES
SAISON 2019/2020

Parents, Joueurs, Joueuses,

Veuillez trouver ci-joint les informations relatives à votre demande de licence.

COTISATION :

- **160 €** pour les catégories U15 à U18 (garçons et filles)
- **120 €** pour les catégiories jusqu'à U13 (garçons et filles)

⇨ ***Déduction de 30 € pour chaque licencié(e) supplémentaire de la même famille***

PIECES A FOURNIR

Pour les nouveaux joueurs **(indiquer le nom du joueur/de la joueuse au dos de chaque document SVP) :**

- **Copies** du livret de famille ***(page des parents ET page du joueur/de la joueuse)*** ou extrait d'acte de naissance.
- Photo d'identité récente en couleurs, si besoin.
- Justificatif de domicile ***de moins de 3 mois***
- Formulaire de demande de licence dûment complété, et signé par le médecin au besoin ET ***où vous indiquerez LISIBLEMENT une adresse mél personnelle et régulièrement consultée***.

Pour les renouvellements en ligne (dématérialisés) :

Vous avez reçu un mail envoyé par « licence FFF… » avec dans l'objet le prénom du licencié et/ou ESSOR BRESSE SAONE : « Votre renouvellement de licence en ligne 2019/2020 ».
Vous suivez les étapes relatives à votre demande de renouvellement.
N'oubliez pas de télécharger/envoyer les pièces qui vous sont demandées le cas échéant : photo récente en couleurs, certificat médical, etc.(format jpg ou png)
En cas de difficulté, prendre contact avec Camille JULLIEN ou en envoyant un mél à l'EBS : 540737@laurafoot.fr

MODALITES DE REGLEMENT **(indiquer le nom du joueur/de la joueuse au dos de chaque document SVP) :**

Celui-ci se fait en même temps que la restitution de la demande de licence ou aussitôt le renouvellement effectué en ligne en priorité par chèque à l'ordre de l'ESSOR BRESSE SAONE :

- possibilité d'étaler votre règlement en 3 chèques, tous à remettre impérativement en même temps que la licence.
- Coupons Sports ANCV acceptés
- Chèques Vacances ANCV acceptés
- Chèques Jeunes 01 acceptés (dans la limite de 2 par joueur et par an pour la même activité)

Faire passer le règlement aussitôt dans la boîte aux lettres de l'EBS (située derrière la mairie de Feillens à gauche du portail de l'école publique) ou lors des permanences essayages et licences ou aux éducateurs.

N.B. : N'oubliez pas de joindre au règlement, l'autorisation remplie et signée pour la diffusion de photos, images prises lors de matches, manifestations du club.

RETOUR DES DEMANDES DE LICENCES

Le plus tôt possible (vacances obligent ☺), auprès des éducateurs, dans la boîte aux lettres du club (située derrière la mairie de Feillens à gauche du portail de l'école publique), par courrier - 100, place de la Mairie – 01570 FEILLENS - ou lors des essayages (voir dates ci-dessous) et

avant le 1er septembre 2019

IMPORTANT : tout joueur n'ayant pas rendu sa demande de licence ou régularisé sa cotisation se verra interdire l'accès aux entraînements à partir du 15 septembre 2019 jusqu'à régularisation définitive.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Camille JULLIEN, le responsable sportif et éducatif au 06 48 25 89 68 ou en envoyant un mél à l'EBS : 540737@laurafoot.fr

Aucune licence ne sera validée sans paiement.

Ce prix comprend :

- **la licence** (frais d'engagements, assurances RC et frais de gestion)

- **les charges d'encadrement par des éducateurs diplômés et expérimentés** (de 1 à 3 entraînements hebdomadaires suivant les catégories et aux compétitions du week-end programme éducatif)

- **la fourniture d'un équipement short et chaussettes**

- 10 cartes de loto (une série par famille)

REMARQUE :

L'EBS organise un LOTO en mars 2020. Cette manifestation est essentielle pour le fonctionnement du club, elle permet de continuer à maintenir un encadrement de qualité pour nos licenciés. C'est pourquoi nous vous remettrons vos 10 cartes (3 € la carte) courant octobre, elles concernent la partie extérieure.

Votre engagement à la vente de ces cartes à vos amis, voisins, collègues et famille vous permettra de récupérer 30 €.

EQUIPEMENTS

Pour la saison 2019/2020, nous renouvelons notre contrat avec notre distributeur C-SPORTS – Chemin des Baisses – 01440 VIRIAT (à côté du District de l'Ain)

L'équipementier est PUMA

Vous trouverez une gamme de produits PUMA-EBS (voir document ci-joint)

Nous bénéficions avec notre distributeur d'un avantage licencié club pour tous les achats effectués auprès de C-SPORTS.
Tous les produits PUMA-EBS vous seront vendus à prix quasi-coûtant.

Si vous souhaitez acheter des équipements sportifs chez notre distributeur C-SPORTS, nous avons négocié pour vous les conditions suivantes :

- 35 % de réduction sur les produits PUMA (exemple : chaussures de foot – protèges- tibia – etc…)
- 20 % de réduction sur les produits des autres marques

2 permanences vous sont proposées pour les essayages :

- **Jeudi 27 juin à 18 h, salle des fêtes (à côté de la Mairie) à Bâgé-la-Ville**
- **Vendredi 12 juillet à 18 h, Pôle culturel à Replonges**